



Consulter
le journal

DÉBATS • MARCHÉ DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT

TRIBUNE

Collectif

« Nous insistons sur la possibilité de rester sur un modèle d'affichage environnemental ouvert et non restrictif dans l'habillement et le textile »

Cinq experts de l'évaluation d'impact du secteur du textile et de l'habillement s'inquiètent, dans une tribune au « Monde », de voir l'éco-score, obligatoire à partir du 1er janvier 2024, entraver la pluralité des informations et des méthodes d'évaluation.

Publié hier à 13h00, mis à jour hier à 13h00 | Lecture 2 min.

La loi Climat et résilience prévoit l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 d'une étiquette environnementale – le futur « affichage environnemental » ou « éco-score » – dans le secteur de l'habillement.

C'est une très bonne nouvelle... si et seulement si les prochaines décisions et orientations techniques permettent de s'assurer que cet affichage environnemental serve réellement les objectifs initiaux : la réduction de l'impact de l'industrie de la mode, l'information précise et honnête du consommateur afin de l'engager à des achats plus responsables, l'encouragement des acteurs engagés afin de distinguer les bonnes pratiques du « greenwashing ».

Ce projet de réglementation est décisif pour l'avenir du secteur de la mode : le choix de la méthodologie d'évaluation de l'impact environnemental définit les futurs objectifs du secteur textile et la feuille de route de l'écoconception pour les marques et distributeurs.

Risque de « greenwashing »

Les orientations techniques, qui vont être décidées dans les prochains mois, doivent éviter tout risque de « greenwashing ». La communication aux consommateurs d'un impact environnemental doit être exacte – c'est-à-dire en lien avec les étapes et données réelles du cycle de vie du produit – et associée au véritable impact de chaque vêtement pour ainsi favoriser les acteurs les plus engagés et les meilleures pratiques.

Lire aussi : [Pascal Morand : « C'est avant tout son insolente volumétrie qui est la source des maux de la mode »](#)

La méthodologie officielle devra être adaptée aux enjeux environnementaux du secteur textile-habillement et aux objectifs des politiques publiques, comme la prise en compte de la biodiversité, des microplastiques ou de la durabilité... actuellement mal, voire pas du tout considérée par la méthode d'empreinte environnementale de produit (Product Environmental Footprint, PEF), préconisée par la Commission européenne. Plusieurs ONG et bureaux d'études ont déjà exprimé leurs inquiétudes face au PEF.

La méthodologie officielle devra pouvoir être déployée à grande échelle par les marques et distributeurs, grâce à une base de données commune, complète, qui ne favorise pas systématiquement un type de marques, de matières ou de produits (comme la « fast fashion » ou le « sportswear »).

Lire aussi : [« La souveraineté devrait d'abord être environnementale »](#)

Les modalités d'affichage devront inciter les marques à afficher l'impact de leurs vêtements, tout en permettant aux consommateurs d'accéder à des informations complémentaires enrichies, présentées sous un format différent ou plus détaillé, de nature à favoriser le report vers les produits générant le moins d'impact sur l'environnement, y compris des indicateurs complémentaires (par exemple l'impact social contextualisé, l'impact sur la santé, sur le bien-être animal...).

Risque de censure

La méthodologie officielle devra enfin laisser place à l'innovation, à la recherche et au développement, car l'état de l'art actuel ne permet pas encore une modélisation précise et complète des impacts environnementaux du secteur textile. Il n'y a pas, aujourd'hui, de méthode permettant de mesurer l'ensemble des facteurs d'impact de la fabrication des vêtements.

Lire aussi : [« L'éco-score textile risque de se révéler inefficace, voire contreproductif, s'il n'intègre pas la durabilité »](#)

Nous attendons avec impatience les orientations techniques du gouvernement, car l'affichage environnemental obligatoire est une réelle occasion pour une transformation accélérée du secteur.

Le Monde | Ateliers

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir →

Nous insistons néanmoins sur la possibilité de rester sur un modèle d'affichage ouvert et non restrictif, tout en respectant un socle commun afin de permettre aux marques de mieux informer leurs consommateurs. Sans cela, le risque serait d'aboutir à une censure de l'information additionnelle, pourtant bénéfique pour les choix des consommateurs, et au blocage de l'innovation en matière de modélisation des enjeux environnementaux et de mesure d'impact.

🗣 **Liste des signataires :** **Delphine Droz**, fondatrice de La Belle Empreinte ; **Philippe Schiesser**, fondateur d'Ecoeff Lab ; **Rym Trabelsi**, cofondatrice de Clear Fashion ; **Valérie Tiersen**, fondatrice de Green Score Capital et **Louis-Marie Vautier**, cofondateur de Good Fabric/Footbridge, sont experts de l'évaluation d'impact du secteur textile-habillement.

Collectif